



Commune de Saint-Germain de la Grange

Le 8 juin 2018.

Chers parents,

Les tarifs des NAP pour l'année scolaire 2017/2018 ont été déterminés en début d'année sur la base d'une étude financière prévisionnelle. Après un bilan financier abouti, j'ai le plaisir de vous annoncer que le conseil municipal a décidé en date du 7 juin de diminuer ces tarifs pour les mois de mai et juin 2018, afin d'équilibrer les postes dépenses et recettes.

Le montant mensuel d'une séance de NAP hebdomadaire passe donc pour ces deux derniers mois :

- De 10,80 €/mois à 2,61 €/mois pour les enfants scolarisés en petite et moyenne section de maternelle.
Et
- De 16,74 €/mois à 4,05 €/mois pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle et en école élémentaire

D'autre part, pour l'année scolaire 2018/2019, les tarifs du centre de loisirs du mercredi seront les suivants (hors restauration scolaire) :

	Inscription annuelle tous les mercredis	Inscription annuelle au moins 17 mercredis sur l'année scolaire	Inscription occasionnelle
Matinée de 8h30 à 11h30	38,50 €/mois sur 10 mois	14 € par mercredi	20 € par mercredi
Journée de 8h30 à 18h30	105 €/mois sur 10 mois	35 € par mercredi	40 € par mercredi

Les tarifs des autres services périscolaires restent identiques. Vous recevrez par mail les dossiers d'inscription à ces services (également disponible sur le site de la commune). Merci de les remplir et de les **retourner en mairie avant le 23 juin impérativement**.

Cordialement,

Corinne Desauw

Maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

